

Image not found or type unknown



Révision tarifs commande en cours

Par **pittirossu**, le **30/04/2008** à **08:59**

Suite à des travaux de rénovation, j'ai passé commande de matériaux. On m'a fait verser un chèque de caution afin de bloquer la commande. j'ai pris possession des matériaux au fur et à mesure de l'avancement des travaux. 10 mois se sont écoulés entre les premières livraisons jusqu'à ce jour. Pour les derniers articles, on me dit qu'il y a eu une augmentation des tarifs. Est-ce légal ? Puis-je annuler le reste de ma commande ?